

Lettre à destination de Monsieur Alain Ferrand, Commissaire-enquêteur

Habitant une maison de famille au croc Marbot, je vous transmets mon opposition à la création d'une carrière Pigeon Granulat à Marboué et je suis étonné que ce type de site qui se situe à moins de 250 m d'une zone NATURA 2000 soit retenu.

Outre les problèmes de circulation des poids lourds sur la N10 très fréquentée et accidentogène à Marboué (bruit, circulation, danger en ville...), on ajoutera des nuisances dues à la carrière :



- Pollution sonore à 250 m de la rivière où circulent touristes, pédalos, barques, kayaks, canoës, paddles dans un cadre champêtre à l'heure actuelle.
- Chargement, vibration et bruits des camions pour arriver au site sur une route qui sera très rapidement dégradée.
- Pollution sonore provoquant la fuite de la faune très riche à cet endroit (les forêts et bosquets sont rares en Beauce). L'« Étude d'impact du projet carrière » sur la faune étant limitée de 20 mn à 1h d'étude sur une journée précise ne détecte peut-être pas l'ensemble de la faune, la circulation des animaux et le domaine aquatique ne semble pas avoir été étudié.
- Les poussières inhérentes à ce type de site provoqueraient des risques pour les humains, les animaux Et les végétaux
- Les odeurs avec les machines utilisant du gasoil.
- Pour la rivière, il existe une frayère dans ce que l'on appelle la « fausse rivière » à 300 m du site : je pense que ce site de reproduction des poissons sera complètement détruit.
- Pensez-vous réellement que les vibrations émises par les excavatrices ainsi que divers systèmes de pelleuses s'arrêteront miraculeusement à 250 m des bords du Loir et en contact avec un réservoir de biodiversité « zone humide » parce que l'on y a construit un talus artificiel planté de végétaux ? Pour les serpents notamment, nous les savons très sensibles à ce type de vibrations. Pensez-vous que la faune aquatique (poissons, crustacés, bivalves, etc.) et animale (oiseaux et mammifères de zones humides) autour du Loir pourront supporter ce désagrément avec, en plus, le réchauffement climatique ?
- L'obligation d'arroser lors du concassage se fera par un pompage (énorme au vu de la surface de la carrière) dans le Loir déjà complètement asséché cet été .

- Il est aussi reconnu que les emplois pour les Marbouésiens dans ce type de société sont assez limités, ils ont surtout besoin de transporteurs professionnels et de personnel très qualifié pour faire fonctionner et entretenir les machines de concassage.
- Sans compter la dépréciation du prix de notre maison de famille et la tranquillité du site reconnu pour son aspect sauvage et naturel apprécié des touristes, promeneurs et des habitants...
- Ce n'est pas la vision que j'ai de l'avenir d'un petit village de Beauce à 1h30 de Paris dont la population progresse depuis 2013 et dont la conscience écologique "Natura 2000" est encore plus ancienne (1994).